

Réunion de bureau du 29 janvier 2025

Présents Corinne Verdier, Isabelle Ouvrard, Marylène Warzee, James Fogel, Claude Chantepie, Pascal Guery, Sébastien Ouvrard, Thierry Loyer, Patrick Gaudin, Xavier Laberthonnière

Absents excusés :

Céline Dugat, Jean Marc Brisson

La réunion commence à 19h45

1. Présentation des statuts de la nouvelle association.

La décision de création de l'association LFTT a été prise le 05 12 2024.

Les membres du bureau ont été destinataires du document déclarant l'association, déposé en préfecture et validé administrativement le 10 décembre 2024 (RNA W721006477) .

A la suite de cette démarche les numéros de Siret et de Siren de l'association LFTT ont été attribués par l'Administration

2. Ecriture du règlement intérieur du nouveau club.

Le bureau procède à la rédaction du projet de règlement intérieur de l'association LFTT en prenant pour base le document fourni par James.

Ce projet est adopté par le bureau et sera envoyé aux membres dans la convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire.

Il est décidé de reprendre l'idée d'une Charte du Club à afficher dans la salle et à distribuer à chaque membre du club lors de la prise ou reprise de licence.

3. Date de l'AG de l'USFTT et LFTT (nouveau club)

La date de l'Assemblée Générale extraordinaire est fixée au **mardi 4 mars 2025 à 19h45.**

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale extraordinaire est le suivant :

- Déclaration de la nouvelle association
- Projet de règlement de cette nouvelle association.
- Questions diverses

Les statuts de la nouvelle association (LFTT) et le projet de règlement de cette nouvelle association seront envoyés aux adhérents avec la convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire.

4. Choix du nouveau logo :

- Pascal présente les différents logos envisagés.
- Le bureau en débat .
- Modifications éventuelles :
 - * Le projet numéro 6 proposé par Sébastien retient l'attention s'il peut être retravaillé par le designer.
 - * Le numéro 5 est aussi étudié.

- * Pascal demande au designer de retravailler sur les projets 5 et 6 et envoie aux membres du bureau les modifications éventuelles afin de procéder au choix définitif. (si possible avant la réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire du 4/03/2025)
- Le bureau envisage une rétribution de 150 euros pour le designer.

5. Finances.

- Claude informe le bureau de la situation financière du club.

Celle-ci est saine et peut permettre les achats envisagés mentionnés ci-dessous.

La bonne santé financière de l'association est en particulier due à la réussite du Tournoi National de Novembre et du spectacle du 30/11/2024.

Claude informe le bureau qu'il a déposé une demande de subvention au mois de septembre comme chaque année, mais nous ne connaissons pas encore le montant qui sera attribué

Achats envisagés pour cette année

- * Séparations et marqueurs pour en avoir assez pour le tournoi national car on envisage de passer à un tournoi se jouant sur 28 tables.
- * Friteuse (pour éviter de dépendre du club de Handball)
- * Un deuxième percolateur
- * Deux planchas.

- Nouvelles tenues

Les achats sont en attente de l'officialisation du nouveau club par l'Assemblée Générale et du choix du logo.

On envisage de commander 1 maillot ("neutre" = sans possibilité de faire apparaître le prénom) de chaque taille pour faire choisir les membres du club ; il y aurait un coût de 20 € de frais de port, le bureau décide que ce n'est pas un problème.

6. Equipes

Sébastien rappelle les objectifs des 3 premières équipes pour la phase 2 du championnat :

- * Equipe 1 en régionale 3 (3 titulaires et un jeune qui monte à chaque fois) : maintien en R3
- * Equipe 2 qui vient de passer de D3 à la D2 : faire le mieux possible en D2
- * Equipe 3 qui joue en D3 : montée en D2 :

La réunion s'achève à 21h 35 autour d'une galette des rois.